

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOFIVAL et SAVOIE STATIONS INGENIERIE TOURISTIQUE (SSIT) annoncent avoir conclu un accord aux termes duquel SOFIVAL s'est engagée à céder à SSIT ou à toute société que cette dernière se substituerait, la totalité de sa participation au capital de la Compagnie des Alpes (CDA) représentant 5,59% des actions émises par cette dernière.

SSIT dispose d'un délai expirant le 17 juillet 2023 pour exercer l'option d'achat qui lui a été ainsi consentie après consultation des instances délibératives dont relève SSIT. La cession, si elle se réalise, devra intervenir au plus tard le 28 septembre 2023.

Cette Promesse de vente a été reçue par SSIT en présence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui étudie sa participation à cette opération aux côtés de SSIT, eu égard à l'intérêt qu'elle y porte.

Tout nouveau développement du projet de cession donnera lieu à l'établissement d'un nouveau communiqué de presse.

Depuis près de 16 ans, SOFIVAL a accompagné la CDA dans son développement et sa restructuration financière. Aujourd'hui, le groupe SOFIVAL souhaite amplifier sa diversification dans d'autres secteurs économiques, qu'il avait initiée en 2007 lors de la vente de la Société des Téléphériques de Val d'Isère (STVI) à la CDA.

SOFIVAL reste néanmoins pleinement investie dans l'économie de la montagne, avec l'exploitation et le développement des 3 domaines skiables d'Avoriaz, de La Rosière et de Valmorel, qu'il poursuit en partenariat avec la CDA qui détient 20 % du capital de chacune des sociétés exploitantes.

SSIT qui est une SAEM détenue par le Département est un acteur important du tourisme en Savoie. Cette acquisition constituerait un renforcement des positions de la collectivité dans son « écosystème » à l'heure où le secteur connaît de fortes interrogations liées au changement climatique.